

{jathumbnailoff}Vendredi dernier, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, était à Amiens pour l'inauguration de la nouvelle Unité d'enseignement en école maternelle dédiée à l'autisme et aux troubles envahissants du développement.



De gauche à droite : Valérie Kabuil, rectrice, Brigitte Fouré, maire d'Amiens, Nicole Klein, préfète de F

L'Unité d'Enseignement en Ecole Maternelle (UEM) portée par l'APAJH de la Somme a ouvert ses portes au sein de l'école Louise Michel à Amiens en décembre 2014, et accompagne aujourd'hui quatre enfants autistes, une première en Picardie.

Financée à hauteur de 280 000 euros par l'État, la structure va, d'ici quelques mois, permettre l'accueil de sept enfants avec Autisme ou Troubles Envahissants du Développement âgés de 3 à 6 ans, pour autant d'enseignants, éducateurs, psychologues et autres spécialistes de ce type de handicap.

L'UEM est un dispositif totalement nouveau, permettant d'intégrer au sein d'une école classique un accompagnement médico-social en soutien d'une scolarité en milieu ordinaire. Les enfants reçoivent une pédagogie adaptée et centrée sur l'accessibilité, avec des pictogrammes pour se repérer dans le temps et l'espace. Véritable avancée pour ce handicap qui réclame une prise en charge la plus précoce possible, cette classe a pour objectif un retour progressif en milieu ordinaire.

Des progrès trop lents

L'inclusion de la petite enfance à l'école, « l'accès à tout pour tous » se doit d'être la réalité de demain, mais les progrès sont trop lents : cette classe ne pourra pas répondre à l'ampleur des besoins. L'académie ne dispose aujourd'hui que de 13 classes CLIS (élémentaire) de 12 élèves maxi et une unité ULIS (collège). « *À l'IME de Pont-de-Metz (près d'Amiens), la liste d'attente est de 15 ans !* », dénonce Philippe Lorenzo, le président de l'association APAJH de la Somme.

En France, 80 % des enfants atteints d'autisme ne sont pas scolarisés. Si le « Plan autisme » (2013-2017), chiffré à 205 millions d'euros, veut accélérer le mouvement, il ne prévoit que 175 nouvelles places dédiées par an en maternelle pour 8 000 naissances d'enfants autistes chaque année.